



Gâtinais en Bourgogne

Département de l'Yonne

MAIRIE DE VALLERY

PROCÈS-VERBAL **CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du vendredi 05 juin 2026

Le Conseil Municipal, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances à vingt-heures, sur convocation en date du 27 mai 2026 adressée par le Maire, Monsieur Jean-François CHABOLLE.

Étaient présents : Jean-François CHABOLLE, Maire, Annie AMBERMONT, 1^{ère} adjointe, Sandra BOUCHOUX, Nadia CHASSAGNARD, Philippe CLATOT, Betty COULOT, Michel DENIS, Bruno GRÉGOIRE, Olivier GRAS, Marie-José LEDRU et Christophe LEFÈVRE.

Étaient absents excusés : Joëlle DEBRAINE, Marie DEVILLEBICHOT, Jean-Pierre MOËNNE-LOCCOZ et Jean-Claude MONTEIRO

Secrétaire de séance : Annie AMBERMONT

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut normalement délibérer.

DÉLIBÉRATIONS

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 23 avril 2026.
Adopté à l'unanimité.

FINANCES:

Délibération n° 23/2026/5.2.2

Objet : Délibération portant désignation des membres à la Commission Communale des Impôts Directs



MAIRIE DE VALLÉRY

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que, conformément à l'article 1650 du Code général des impôts, il convient de dresser une liste de contribuables destinée à permettre à la Direction Départementale des Finances Publiques de procéder à la désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID).

Cette commission est composée du Maire ou de son représentant, président, et de commissaires titulaires et suppléants.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **PROPOSE** la liste suivante de contribuables pour la constitution de la Commission Communale des Impôts Directs :

	Civilité	Nom	Prénom	Date de naissance	Adresse	Impositions directes locales
1	Mme	AMBERMONT	Annie	15/06/1948	22 rue de la République	X
2	Mme	AUJARD	Maryline	15/04/1958	07 Rue de la Petite Justice	X
3	M.	GRÉGOIRE	Bruno	26/08/1960	12 rue de la Petite Justice	X
4	M.	DENIS	Michel	04/07/1958	16 bis rue des Charmeaux	X
5	Mme	DEBRAINE	Joëlle	03/03/1956	25 rue de la Petite Justice	X
6	Mme	PLASSARD	Elise	20/07/1998	1 rue des Alouettes	X
7	M.	THORAILLER	Daniel	29/10/1950	38 bis rue de Paris	X
8	M.	SOTTIAUX	Éric	29/01/1965	22 rue des Charmeaux	X
9	M.	BERTEIGNE	Brigitte	11/02/1958	14 Route de COURTENAY	X
10	Mme	CHABOLLE	Roselyne	25/02/1952	01 Places des Condés	X
11	M.	CLATOT	Philippe	06/08/1959	18 rue du Moulin	X
12	M.	LEFÈVRE	Christophe	26/11/1974	14 Rue Pasteur	X
13	Mme	BOUCHOUX	Sandra	11/10/1976	15 Rue Pasteur	X
14	Mme	CHASSAGNARD	Nadia	23/08/1979	02 Impasse SAINT-MARTIN	X
15	Mme.	COULOT	Betty	28/06/1978	13 Rue Pasteur	X
16	M.	GRAS	Olivier	03/02/1978	02 Rue de CHÉROY	X
17	Mme	LEDRU	Marie-José	13/08/1953	21 Rue De la République	X
18	M.	MOËNNE-LOCCOZ	Jean-Pierre	22/02/1951	05 Rue des Patouillats	X
19	M.	BECKER	Patrick	27/06/1956	05 Rue du Moulin	X
20	M.	DELARUE	Bernard	01/01/1951	01 Rue de Sade	X
21	Mme	LACOTTE	Émilie	26/07/1980	04 Impasse SAINT-MARTIN	X
22	M.	TEYSONNEYRE	Marc	05/07/1959	9 rue de Sens	X
23	Mme	MENDOZA	Isabelle	06/08/1963	16 Bis Rue des Charmeaux	X
24	M.	TEXIER	Florian	06/05/1991	24 rue du Moulin	X



Gâtinais en Bourgogne

Département de l'Yonne

MAIRIE DE VALLERY

- **CHARGE** Monsieur le Maire de transmettre cette liste à la Direction Départementale des Finances Publiques.
- **CHARGE** Monsieur le Maire de l'ensemble des formalités administratives relatives à l'exécution de la présente délibération et actes y afférents.

Délibération n° 24/2026/5.2.2

Objet : Délibération portant désignation des représentants de la commune au sein de la CLECT

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il convient de procéder à la désignation des représentants de la commune appelés à siéger au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT).

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 1609 nonies C du Code général des impôts relatif à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) ;

Vu le courrier de la Communauté de Communes du Gâtinais en Bourgogne en date du 21 mai 2026 sollicitant la désignation des représentants de la commune au sein de la CLECT ;

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de désigner ses représentants appelés à siéger au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DÉSIGNE** les représentants suivants pour siéger au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) :

Représentant titulaire : **Madame Joëlle DEBRAINE**

Représentant suppléant : **Madame Annie AMBERMONT**

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à transmettre la présente délibération à la communauté de communes.
- **CHARGE** Monsieur le Maire de l'ensemble des formalités administratives relatives à l'exécution de la présente délibération et actes y afférents.



Délibération n° 25/2026/1.1

Objet : Délibération portant adoption de la convention financière avec le Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne (SDEY) pour les travaux d'éclairage public – Remplacement armoire 08 suite maintenance

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts du Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne (SDEY) ;

Vu la convention financière établie le 16 avril 2026 par le SDEY, référencée n° 2654025EPEP1 ;

Vu le règlement financier du SDEY en vigueur adopté le 9 décembre 2025 ;

Vu le projet de travaux d'éclairage public relatif au remplacement de l'armoire 08 suite maintenance sur la commune de VALLERY ;

Considérant que les installations concernées nécessitent des travaux de remplacement afin d'assurer la continuité et la sécurité du service d'éclairage public ;

Considérant que le SDEY assure la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre des travaux ;

Considérant que la convention a pour objet de définir les conditions techniques et financières de réalisation de l'opération ;

Considérant que le montant de la participation financière de la commune, tel que prévu par la convention financière établie par le SDEY, s'élève à 1 918.25 € TTC ;

Considérant qu'il convient d'autoriser Monsieur/Madame le Maire à signer ladite convention ainsi que tous les documents afférents ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la convention financière proposée par le Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne (SDEY) relative aux travaux d'éclairage public « Remplacement armoire 08 suite maintenance » sur la commune de VALLERY.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
- **DIT** que la participation financière de la commune au titre de cette opération est fixée à 1 918.25 € TTC conformément à la convention financière du SDEY et que les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal.



Gâtinais en Bourgogne

Département de l'Yonne

MAIRIE DE VALLERY

- **CHARGE** Monsieur le Maire de l'ensemble des formalités administratives relatives à l'exécution de la présente délibération et actes y afférents.

Délibération n° 26/2026/7.10

Objet : Délibération portant tarifs communaux

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **FIXE** les tarifs de location de la salle des fêtes de la commune de VALLERY comme suit :

	<u>Habitants de la commune</u>	<u>Hors commune</u>
Week-end	450.00 €	900.00 €
Vin d'honneur	150.00 €	300.00 €
Samedi ou Dimanche	250.00 €	400.00 €
2 jours en semaine	300.00 €	550.00 €
Une journée en semaine	200 .00€	300.00 €
Location commerciale 1 journée (débutant à 11 h 00 la veille et finissant à 12 h 00 le lendemain)	680.00 €	820.00 €

- **PRECISE** que ces tarifs seront applicables à compter du 1^{ER} septembre 2026.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'application de la présente délibération

VIE COMMUNALE:

Madame Alice ROSSET, représentante de l'association "Comme ça vous chante", a été reçue par le Conseil Municipal afin de présenter les activités de l'association et le programme des concerts prévus à Vallery. Elle a présenté oralement les actions menées par l'association et a diffusé un film d'une durée de cinq minutes retraçant un concert similaire. Le programme des concerts en soirée à Vallery est le suivant :

- *Jeudi 23, vendredi 24 et samedi 25 juillet 2026 : concerts en soirée à Vallery ;
- *Dimanche 26 juillet 2026 à midi : concert suivi d'une possibilité de restauration (colombo) avec des assiettes préparées par l'association.

Il est également précisé qu'avant les concerts en soirée, l'association se produira en après-midi dans le village voisin de Blennes.



Gâtinais en Bourgogne

Département de l'Yonne

MAIRIE DE VALLERY

INFORMATIONS DU MAIRE :

- Néant

QUESTIONS DIVERSES :

- Devenir du stade

Monsieur le Maire prend la parole concernant l'avenir du stade de Vallery et invite les conseillers municipaux à engager une réflexion sur son devenir et les usages qui pourraient lui être donnés. Monsieur le Maire invite chaque conseiller municipal à formuler ses propositions d'ici la rentrée. Une commission municipale se réunira en septembre 2026 afin d'étudier concrètement les projets soumis et de définir les orientations à retenir pour l'avenir de cet équipement.

Prochain conseil Municipal : Mardi 15 septembre 2026 à 20 h 00

* * *

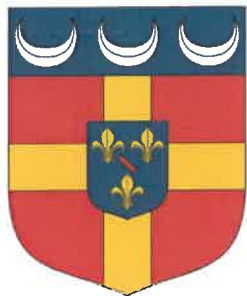
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 45.

La Secrétaire de séance,

Annie AMBERMONT

Le Maire de VALLERY,

Jean-François CHABOLLE



Gâtinais en Bourgogne

Département de l'Yonne

MAIRIE DE VALLÉRY

TABLE CHRONOLOGIQUE **DES DÉLIBÉRATIONS**

FINANCES:

Délibération n° 23/2026/5.2.2

Objet : Délibération portant désignation des membres à la Commission Communale des Impôts Directs

Délibération n° 24/2026/5.2.2

Objet : Délibération portant désignation des représentants de la commune au sein de la CLECT

Délibération n° 25/2026/1.1

Objet : Délibération portant adoption de la convention financière avec le Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne (SDEY) pour les travaux d'éclairage public – Remplacement armoire 08 suite maintenance

Délibération n° 26/2026/7.10

Objet : Délibération portant tarifs communaux

